

Louvain-la-Neuve, vendredi 6 décembre 2013

Développement régional UCL

Un parking-relais RER à Louvain-la-Neuve pour désengorger la E411

Décembre 2013 : lancement du chantier de la gare terminus RER de Louvain-la-Neuve. Au programme, la **construction d'un parking-relais de 3 285 places** ; le rallongement des voies de la gare de LLN ainsi que le développement d'un nouveau quartier à LLN. **L'objectif** de ce projet ambitieux ? **Désengorger la E411 en direction de Bruxelles et offrir une alternative à la voiture** aux utilisateurs de la E411.

La gare RER

Le chantier de la future gare RER de Louvain-la-Neuve, officiellement lancé ce 6 décembre 2013 (fin des travaux prévue en 2016), prévoit, outre le rallongement des voies, la construction d'un **parking-relais de 3 285 places**, soit 947 places pour les résidents du quartier Courbe Voie et 2 338 places pour les navetteurs, ce qui constituera **le plus grand parking de la SNCB-Holding dans le Benelux**.

Ce parking sera **enterré, sur 5 niveaux**, en contrebas du rond-point de la sortie 8A de Louvain-la-Neuve (le long du Bd de Wallonie). Il prend place sur des terrains appartenant à l'UCL, cédés en pleine propriété à la SNCB-Holding. **Les accès principaux au parking** (in et out) **se feront directement depuis la sortie de la E411** afin de ne pas engorger les principaux axes de LLN (N4 et Bd de Wallonie).

La volonté de la SNCB, d'Infrabel, de l'UCL et de la Région wallonne, via la construction de ce parking et du terminus RER, est de **désengorger le trafic de la E411 en direction de Bruxelles et de promouvoir la mobilité douce**. Une volonté qui devrait se traduire **concrètement, dès 2016**, par un temps de parcours réduit entre LLN et Bruxelles puisque, dès la fin du chantier du parking (et donc avant l'arrivée du RER), **la SNCB devrait proposer (aux heures de pointes) des trains directs, sans rupture de charge¹ à Ottignies. Les navetteurs gagneraient donc du temps (10 min.) et du confort**, puisqu'ils pourront rester dans le même train. Lorsque le RER sera en route, l'offre de trains augmentera avec 4 trains/heure durant les heures de pointe et toujours sans rupture de charge.

Le nouveau quartier Courbe Voie

Fort de la construction de ce terminus RER au centre du Brabant wallon, l'UCL profite de ce chantier pour **mettre en œuvre l'aménagement de l'un des derniers quartiers encore à construire à Louvain-la-Neuve**. Sa localisation unique à proximité de la future gare RER et de la sortie 8A de la E411 en fait un endroit stratégique tant à l'échelle locale que régionale. **Le nom de ce futur quartier ? La Courbe Voie** (en rappel de l'axe routier, arrondi, qui longe le quartier). **Sa composition ? Des logements, des bureaux, des commerces de proximité, une résidence pour personnes âgées et un parc, le tout, 100 % piétonnier.**

Ce nouveau quartier, dont le chantier débutera en 2016, **jouxta l'un des quartiers emblématique de Louvain-la-Neuve, celui de la Baraque**, connu pour son habitat alternatif et son cadre verdoyant. **Soucieuse de préserver ce cadre unique, l'UCL a multiplié, depuis 2007, les réunions de concertation (près d'une centaine) avec les riverains**. Ces multiples rencontres ont débouché sur un schéma général d'aménagement du quartier de la Baraque incluant une liaison douce avec le centre de LLN, via l'aménagement d'un parc. Les objectifs de ce **parc** seront multiples : **offrir un cadre de vie agréable aux habitants, privilégier la mobilité douce** via des liaisons claires entre les quartiers, permettre la création de bassins d'eau pour récolter les eaux de pluie.

¹ Il y aura toujours un arrêt à Ottignies, mais les navetteurs resteront dans le même train

Toujours dans l'idée de **protéger la quiétude des riverains** et suite aux concertations, les acteurs du projet ont prévu un **mur anti-bruit** de 150 mètres le long du Bd de Wallonie et **sept bouches de ventilation/désenfumage**, dirigées vers le ciel, afin de **diminuer encore les nuisances sonores et olfactives éventuelles**.

Ce qui caractérise l'**aménagement de la Courbe Voie** ? **Son caractère durable** (des capteurs solaires et des toitures vertes seront placés sur certains bâtiments, la disposition des volumes permettra d'optimiser les économies d'énergies) ; **son aspect verdoyant** (parc, arbres, lieux de respiration pour les riverains) ; **sa mobilité douce** (le quartier sera entièrement piéton, privilégiant les chemins pour piétons, les pistes cyclables et les parkings exclusivement en sous-sol) ; **sa convivialité** (une place sera aménagée au cœur du quartier, sorte d'agora favorisant les rencontres et les échanges).

Concrètement, les bâtiments accueillant les **logements** se situeront **au centre du quartier** et feront face au parc. Les constructions dévolues aux immeubles de bureaux seront situées le long du bd de Wallonie tandis que les commerces borderont la place du nouveau quartier.

Quelques chiffres.

- **Parking**. **3 285** places de parking sur **5** niveaux dont **2 338** places pour les navetteurs et **947** places pour les riverains. **69** places réservées pour les personnes à mobilité réduite. **120** emplacements sécurisés pour vélos. Plusieurs emplacements réservés pour des véhicules Cambio.
- **Voie ferrée**. **63** mètres de voies et **68** mètres de quais supplémentaires. **1** liaison piétonne de la gare jusqu'au parking.
- **Courbe Voie**. Ce nouveau quartier de LLN s'étend sur **5,2** hectares. Le projet compte **56 000 m²** de constructions, soit **600** nouveaux logements dont **120** kots, **1 500 m²** de commerces, des bureaux et **1** résidence pour personnes âgées. **1** parc de **1,6** hectares, comprenant **4** bassins d'eau. **1** passerelle cyclo-piétonne.

INFOS PRATIQUES

Qui ? Philippe Barras, responsable du développement régional de l'UCL : 010 47 80 80